

Le Monde.fr, 8 juin 2015

La bourde parlementaire qui profite au Front national

LE MONDE | 08.06.2015 à 06h52 • Mis à jour le 08.06.2015 à 19h28 |

Par Simon Piel et Hélène Bekmezian

Abonnez-vous
à partir de 1 €

Réagir

Classer

Partager

Partager

Recommander

Partager

619 personnes recommandent ça. Soyez le premier parmi vos amis.



Mercredi 3 juin, les juges Renaud Van Ruymbeke et Aude Buresi avaient convoqué Wallerand de Saint-Just pour le mettre en examen. A l'issue du rendez-vous, le trésorier du Front national, visé par une enquête sur le financement du parti, est reparti sous le simple statut de témoin assisté. En cause, une faille de la loi sur la transparence de la vie publique, votée après le scandale Cahuzac, qu'il a